

Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Le CERPAC à Pikine, Sénégal

Réseau Capacitation Citoyenne

**Un espace public
de construction
de la parole
citoyenne,**

**le CERPAC
à Pikine, Sénégal**



Sommaire

Préambule	1
<hr/>	
Le CERPAC	5
<hr/>	
Une gestion locale clientéliste	10
L'associativité est un capital social	14
Les revendications de la population pour une gestion concertée de la ville	22
Le CERPAC un lieu propre aux organisations de base	24
Un espace de capacitation citoyenne	27

Un espace de dialogue et de confrontation entre élus, ONG, et population	30
Le CERPAC, un lieu pérenne, indépendant des pouvoirs	32
Conclusion	33
Annexe 1.	34
<hr/> <i>Les enseignantes illettrées de Guédiawaye</i>	
Annexe 2.	37
<hr/> <i>Une réponse communautaire au problème de santé</i>	
Annexe 3.	40
<hr/> <i>Les femmes du quartier Notaire à Guédiawaye</i>	
Annexe 4.	44
<hr/> <i>Qui doit gérer l'espace public ?</i>	

Préambule

Ce livret fait partie d'une série. Il est une des cartes d'identité du réseau constitué dans le cadre de notre étude-action. Celle-ci met en relation, pour qu'elles se fécondent réciproquement, des expériences de formation à la gestion urbaine et sociale de la ville, menées au Brésil, au Sénégal et en France.

A Fortaleza au Brésil, en réponse à une demande d'organisations de base, le "Cearah Periferia", une ONG locale, a mis en place une formation de leaders de quartiers populaires pour leur permettre de devenir des interlocuteurs crédibles sur les questions urbaines.

Au Sénégal, des associations, notamment les “Associations Sportives et Culturelles”, qui ont pris en charge une part importante des responsabilités qui devraient être assumées par l’action publique, se regroupent pour créer autour du “CERPAC” un centre de ressources, de formation et d’échanges.

En France, les populations engagées dans des processus collectifs ne formulent que rarement des demandes explicites de “formation”. En revanche, certaines s’interrogent sur les moyens qui favorisent et améliorent leurs capacités à intervenir et participer à l’action collective, sur les chemins qui permettent à l’individu isolé d’être mieux armé pour pouvoir intervenir avec d’autres dans un projet social.

Nous n’avons pas trouvé dans la terminologie française le mot qui corresponde à ce type de processus. Mais les Brésiliens et les Sénégalais utilisent pour cela le terme de “capacitation citoyenne”, c’est-à-dire une démarche qui permet aux gens de renforcer et développer leurs capacités à exercer leur rôle de citoyen.

C'est donc à partir de cette notion que nous avons questionné des dispositifs de participation et de formation au Brésil, au Sénégal et en France pour révéler ce qui, dans leur mode d'action, contribue à une "capacitation citoyenne" pour améliorer les capacités des participants à transformer leur rapport personnel à l'implication dans des projets collectifs, voire même dans la gestion urbaine globale.

Des travaux préalables nous ont permis d'élaborer une série de questions :

- rencontres avec des dispositifs dans l'agglomération grenobloise et dans le Nord-Pas-de-Calais ;
- séminaire à Guédiawaye dans la banlieue de Dakar, avec des acteurs du Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération de Grenoble, de Fortaleza, de Porto Alegre ;
- auto-évaluations de "Ville et Participation Citoyenne" à Dunkerque et de "l'Atelier de Travail Urbain" à Grande-Synthe.

Nous avons ensuite rencontré les différents dispositifs deux ou trois fois, sur la base de cette liste de questions. La série de livrets est le résultat de ce travail mené par chacun des groupes rencontrés.

Après une présentation succincte de leur expérience, son contexte, son origine, son fonctionnement, le public touché..., une seconde partie restitue leurs débats à partir de la grille de lecture, sans interprétation.

Les participants à l'élaboration de ces livrets sont différents selon les dispositifs étudiés. Ce sont parfois tous les participants du dispositif, plus souvent quelques volontaires. Ils rassemblent quelques fois aussi des élus ou des professionnels, mais plus souvent seulement des "habitants" ou des membres d'associations.

Un livret final, élaboré après une rencontre générale de représentants de tous les dispositifs étudiés, propose une synthèse et une interprétation concluant l'étude-action.

La coordination de l'étude-action



Le Centre d'Etudes et de Recherches Populaires pour l'Action Citoyenne (CERPAC) a été initié par des militants associatifs et des élus, engagés à divers titres dans la recherche d'un renouvellement de la démocratie et les conditions qui favorisent l'émergence et le développement de la citoyenneté. Ils ont fait le pari de féconder réciproquement leurs expériences par la rencontre sur le terrain, le croisement de leurs réflexions dans des espaces d'échange, et l'interpellation mutuelle.

Le point de départ de cette aventure est la Conférence de Dakar 98, initiée par la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH), autour de la problématique "Habitants, élus, professionnels de la ville : éléments de partenariat".

C'est autour d'un axe de la Déclaration de Dakar 98, produite par les habitants, à savoir "la mise en place d'un espace de formation citoyenne pour les animateurs des organisations d'habitants", que va s'établir un échange entre certains participants sur les questions de citoyenneté et de démocratie.

C'est à partir de ces échanges que sera déclenché le processus de mise en place du CERPAC qui travaille à la capacitation citoyenne du mouvement associatif de base, c'est-à-dire à renforcer les capacités d'action des associations de base face aux défis de l'urbain et de la décentralisation initiée au Sénégal. Dans son processus de construction, le CERPAC s'est aussi nourri d'autres expériences en cours :

- au Brésil avec l'Ecole des Planificateurs et Chercheurs Populaires de Fortaleza, le Budget Participatif développé par la Municipalité de Porto Alegre,

- des expériences de formation citoyenne en France dont “Ville et Participation Citoyenne” de Dunkerque,

- “l’Atelier de Travail Urbain” de Grande-Synthe, etc.

Les expériences exogènes et endogènes, particulièrement celles qui sont développées par le mouvement

Le CERPAC et le réseau Capacitation Citoyenne ont organisé à Guédiawaye des rencontres qui ont pu rassembler des habitants militants, des représentants d’association, des ONG et des élus.



associatif de base sénégalais, ont été intégrées comme processus formatif. En effet au Sénégal, quotidiennement à travers des cadres formels ou informels, les populations créent des réponses face aux défis du réel, transforment leurs conditions de vie. Ainsi se développe une créativité qui permet de faire face aux urgences, particulièrement à la pauvreté.

Ces réponses, qui sont plus du bricolage pour survivre, sont sans perspectives stratégiques. Ce sont souvent des actions à l'échelle d'un quartier ou d'un lot de maisons pour pallier les carences de l'autorité municipale ou étatique. Ce sont en soi des pratiques citoyennes à un niveau nucléaire (le quartier) que les habitants intègrent dans les stratégies de survie. Mais c'est une citoyenneté déconnectée de la ville et du pays comme ensemble englobant. Les rapports avec l'Etat ou ses démembrements sont faits d'indifférence par rapport à la gestion de la

chose publique, de révoltes sporadiques parfois violentes ou de refus de s'acquitter de certains impôts.

Le CERPAC arc-boute sa démarche sur les capacités du mouvement à apporter des réponses (insuffisantes) mais qui sont porteuses de valeurs formatives. Le CERPAC est une force de rupture car il ne tient pas à développer une formation citoyenne, qui, telle que développée par les ONG, est davantage de l'instruction civique. Il fonde son action sur le potentiel intrinsèque des associations qui, malgré la précarité sociale et la déliquescence de l'Etat, développent à l'échelle du quartier des réponses pour faire face à la pauvreté et assumer une partie du service public. Elles s'auto-attribuent des responsabilités, s'auto-organisent et s'auto-défendent quand c'est nécessaire pour faire face à un pouvoir local sourd à leurs préoccupations mais qui n'hésite pas à piocher dans leurs poches.

Au Sénégal, les pouvoirs locaux développent des mécanismes de fonctionnement portant les empreintes du parti unique qui a prévalu dans le pays de 1963 à 1974. Le maire, élu par le conseil municipal, détient un pouvoir exorbitant qui lui permet souvent de mettre le conseil municipal hors circuit pour des décisions majeures. Cette situation est facilitée par le fait que les conseillers municipaux ne connaissent pas leur rôle faute de formation adéquate. Ainsi, on assiste à une personnalisation du pouvoir à travers les rapports clientélistes que le maire entretient aussi bien avec le conseil municipal qu'avec les populations qui ne sont associées à aucun niveau de la gestion municipale.

Les moyens pour entretenir cette clientèle sont fournis par le budget de la municipalité dont certains chapitres sont gérés de manière discrétionnaire par le maire :

- Les Secours aux Indigents qui sont distribués aux membres du conseil municipal appartenant à la même famille que le maire, aux grands électeurs ou à des conseillers de l'opposition pour briser leurs velléités de résistance.

- Les subventions aux lieux de culte qui permettent de s'assurer le soutien du pouvoir religieux dont l'autorité est très grande.

- Le soutien aux Associations Sportives et Culturelles (ASC), qui sont des cadres pouvant drainer des foules importantes lors des manifestations hivernales de sport (celles qui échappent au contrôle du maire seront sevrées ou auront la part congrue).

- L'émolument des chefs de quartiers dont le nombre augmente en fonction des besoins d'encadrement politique du maire et de son parti.

- La nomination du personnel municipal qui souvent est recruté sur une base partisane (parti) particulièrement parmi “les progénitures” des grands politiciens pouvant aider le maire à consolider sa base politique (le critère de compétence est souvent relégué au second plan).

Globalement le maire contrôle directement plus de 30 % de l’enveloppe budgétaire à travers son cabinet (en comptant les frais d’administration). Le reste du budget, dévolu à d’autres secteurs, essentiellement pour l’investissement et le fonctionnement des services sociaux (enveloppe qui représente moins de 10%), est rarement exécuté, faute de ressources. Ainsi les services sociaux seront les parents pauvres, malgré les taxes payées par les populations (commerçants, transport en commun, ...).

Le contrôle budgétaire est dévolu à l’Etat à travers ses représentants et aux

juridictions compétentes. Le citoyen n'intervient à aucun niveau, n'ayant pas la possibilité de participer à l'élaboration du budget ou d'interpeller le maire ou les élus.

L'administration municipale a institué l'opacité financière comme règle de comptabilité publique. D'ailleurs la Banque Mondiale a introduit un Plan d'Ajustement Municipal appelé pudiquement "Programme d'Appui aux Communes" dont les effets se feront bientôt sentir car le remède de cheval administré à l'Etat sera bientôt administré aux communes : compression du personnel et des dépenses pour dégager assez de fonds pour l'investissement, privatisation à outrance des services sociaux, etc.

L'associativité est un capital social

Par nécessité économique (vu le faible développement des forces productives) et par les faits culturels, tout Sénégalais appartient à plusieurs associations (villageoise, religieuse, de quartiers, groupes d'âge, etc.) car l'associativité est perçue comme un capital social pouvant fournir des dividendes en cas de problèmes sociaux. L'isolement est l'exception, l'associativité est la règle. Ainsi « *chacun s'inscrit dans des réseaux reliés formant des grappes.* »

Cette associativité permet de créer du lien social, ce dont l'individu a besoin en période de malheur ou de bonheur. Bref l'individu n'a pas de sens sans son insertion dans un collectif associatif, une soupape de sécurité, de solidarité et d'entraide mutuelle face à la carence de l'Etat central ou local et à la pauvreté ambiante. Cette associativité prend plusieurs formes en fonction des problématiques à aborder. Une des dominantes de ce mode d'organisation

sociale est la capacité d'auto-organisation dont font preuve les populations.

Face à l'incapacité du pouvoir à prendre en charge les services publics et les besoins sociaux, les populations s'organisent à travers des cadres multiformes. En l'absence d'un service d'assainissement efficient, en l'absence d'une prise en charge des problèmes

Lors du séminaire de Guédiawaye, le travail se prolonge lors des pauses autour d'un repas en commun.



de santé, scolaires..., elles ont mis en place tout un dispositif pour trouver des alternatives souvent sans se référer à l'Etat national ou local perçu comme un nid de politiciens "patripoches".

La ville est considérée par les populations comme "leur", dans la mesure où, en l'absence de prise en charge de leurs préoccupations par l'autorité centrale ou municipale, ils s'auto-organisent pour trouver des alternatives aux interpellations quotidiennes.

Ce sont souvent des réponses collectives à l'échelle d'un quartier ou d'un pâté de maisons, facilitées par une proximité cultivée, une communauté culturelle et une claire conscience d'un destin commun (Annexe I). Le foisonnement des organisations communautaires est le signe de cette volonté d'auto-prise en charge pour améliorer le cadre de vie sans se référer à un quelconque sauveur.

Les cadres d'organisation populaire sont multiples. Parfois à vocation définie au départ, les populations peuvent, sous la pression des urgences, leur donner une autre vocation, en prenant en main des activités d'utilité publique ne relevant pas de leur vocation originelle.

Une association de femmes à objectif commercial peut, devant l'ampleur de la saleté dans son quartier, mobiliser les habitants pour un investissement humain ; des jeunes d'une association sportive se transformeront rapidement en veilleurs de nuit pour faire face à l'insécurité ou en manœuvres pour construire un édifice d'intérêt public (mosquée, école du quartier, etc.) ou évacuer les eaux stagnantes sans contrepartie financière.

À partir de la réalité, elles s'auto-attribuent des responsabilités, inventent, prennent des initiatives et cherchent des partenaires. Les regroupements

d'habitants sont très nombreux et globalement ils cherchent des solutions au désengagement de l'Etat et aux rigueurs de la vie :

- Les Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) et les *mbootaay* (regroupement de femmes) ont un mode de fonctionnement solidaire. Ils instituent un système de cotisation à taux uniforme et de prêts tournants entre membres ou par la création d'activités engagées collectivement mais aussi assistance au voisin dans le besoin.

- Les Groupements de Promotion Féminine (GPF) développent des activités de formation professionnelle, juridique, etc., pour les associés.

- Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) rassemblent des milliers de jeunes autour d'activités sportives et culturelles, particulièrement pendant les vacances scolaires. L'ASC correspond à une entité territoriale de voisi-

nage, c'est-à-dire au quartier, et prend de plus en plus en charge les problèmes de celui-ci. Dans certains cas, il se mue en comité de gestion ou de développement en s'impliquant dans le ramassage des ordures, l'adduction de l'eau, la sécurité, etc. Il devient le porte-parole devant les autorités, l'organisateur de mobilisations populaires pour faire pression sur ces dernières, mais aussi le bras armé du quartier pour affronter les agresseurs ou la police. D'ailleurs le vocable d'ASC a tendance à céder la place à celui d'Association de Développement, ce qui dénote une volonté d'élargissement du champ d'activités, de la base d'adhésion (les adultes et les femmes y trouvent leur place) et de prise en compte du quartier en tant qu'unité territoriale, humaine et sociale relativement homogène, liée par une même destinée (Annexe 2).

- Les associations de résidents et les amicales de quartier ont un

comportement d'association de consommateurs ou de syndicats de locataires n'hésitant pas à interpeller les autorités étatiques ou municipales pour leur demander de s'acquitter de leurs obligations. Parallèlement elles gèrent et aménagent leur espace.

- Les Associations de Promotion de Santé (APS) ou Comités de Santé, mis en place par les populations, avec le désengagement partiel de l'Etat, essaient de pallier les carences des pouvoirs publics en instituant une participation financière des usagers pour alimenter le centre de santé en médicaments.

- Les Associations de Parents d'Elèves (APE) prennent en charge la construction, l'équipement, les factures d'eau et l'électricité des écoles.

Globalement, ces associations prennent en charge le service public (dévolu à l'Etat) et sont caractérisées

par leur flexibilité, leur capacité d'adaptation face aux urgences et le développement en arborescence des activités (Annexe 3).

Mises en place par les populations, elles sont convoitées par le pouvoir local qui parvient à capturer celles générant des fonds, particulièrement les APS et les APE.

Pour prendre en charge ces tâches qu'il s'est fixées, le mouvement associatif de base s'auto-impose par un système de cotisation accepté volontairement. Ainsi le mouvement associatif de base formel ou informel est le segment le plus actif de la société civile, mais n'a pas accès aux moyens d'expression de masse comme les médias. Son expression est souvent souterraine, par endroits volcanique avec les explosions de rue dont il est parfois un acteur.

Les revendications de la population pour une gestion concertée de la ville

La revendication participationniste prend des formes qu'on pourrait qualifier d'incivisme. Ainsi, ces revendications peuvent prendre la forme suivante :

- La contestation du rôle de l'Etat local comme gestionnaire de l'espace public (Annexe 4).

- Le refus de payer les taxes et les impôts.

L'argent est le nerf de la guerre ; cette vérité, tous les protagonistes la font leur (habitants comme autorités municipales). D'ailleurs le combat entre habitants et autorités municipales tourne autour du contrôle des recettes. Au « *vous devez payer les impôts et les taxes* » proféré par les autorités, répond le « *nous ne payerons pas si ce n'est pas justifié* » des habitants.

Ainsi, on en arrive à ce paradoxe : des élus, issus de l'expression de la volonté

populaire (à travers les urnes), doivent subir la souveraineté populaire qui s'exerce pleinement cette fois à rebours sous forme de sanction.

La synthèse des rencontres de Guédiawaye se fait en commun, le lendemain.



Le CERPAC un lieu propre aux organisations de base

S'appuyer sur les initiatives, la solidarité des populations, est certes un préalable indispensable, mais ce n'est pas suffisant pour engendrer une dynamique citoyenne et faire face à l'Etat.

Il s'agit de donner du sens aux initiatives et alternatives populaires en les améliorant en termes d'efficacité mais aussi en articulant les causes et les effets, les dimensions macro/micro afin de ne pas enfermer les populations dans une dynamique de survie "perpétuelle". En effet, pour l'essentiel, chaque organisation de base reste cantonnée à son quartier, accaparée par l'organisation de la survie.

Pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne, les populations savent très bien s'organiser par elles-mêmes, sans l'appui des ONG, ce qui leur manque c'est un espace de liberté de paroles et d'échanges. Ce besoin exprimé lors du séminaire du CERPAC

en février 99 (Budget Participatif et Formation Citoyenne) se construit. Les rencontres se transforment en lieux d'échanges d'expériences avec une liberté totale où chaque association expose aux autres ses réalisations et ses difficultés. Ainsi progressivement le cloisonnement entre associations est cassé car la similitude des problèmes les oblige à se mettre en réseau et à poser les problèmes à un niveau macro.

L'expérience de la création d'un "collectif de prévention des inondations" est un exemple. En août 99, toute la banlieue de Dakar a été inondée par les eaux de pluie. Face à cette calamité, les associations ont essayé chacune de son côté de régler le problème en se refermant dans son quartier. Pendant tout l'hivernage, un effort titanesque a été fourni par les associations mais pour un résultat dérisoire à cause de la modicité des moyens utilisés et de l'absence totale des pouvoirs publics à

tous les niveaux. Dès le mois de mars 2000, certains leaders d'associations qui ont participé à des séminaires du CERPAC prennent l'initiative de monter un "comité pour prévenir les inondations" non à l'échelle d'un quartier mais de toute la ville car comme le disait l'un d'eux :

« Nos quartiers sont interconnectés, ce sont des vases communicants, de votre quartier surélevé, l'eau dévale vers le mien qui est dans un bas-fond. »

De fait les associations en sont arrivées à la conclusion qu'il faut croiser l'échelle micro (le quartier) et l'échelle macro, les solutions satisfaisantes se situent à un niveau global.

Un espace de capacitation citoyenne

La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation, et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens. C'est la prise de conscience de son rôle et de sa reconnaissance à différentes échelles ; celle du quartier pour résoudre les problèmes de vie quotidienne ; celle de la ville pour apporter leur pierre à la gestion de la cité ; à l'échelle du pays et de l'Etat, pour peser dans l'orientation des priorités.

La reconnaissance des associations comme "autorités" par les pouvoirs locaux est un combat permanent des associations car *« Les organisations de base, formelles ou informelles, sont une forme de représentation de la population. Elles agissent dans l'intérêt de celle-ci, en font émerger une parole collective, et ont à rendre des comptes à la communauté tout entière. »* (Charte Africaine de Partenariat).

Le CERPAC organise des séances de capacitation en permettant aux dirigeants de légitimer leur autorité en les armant dans le domaine de la gestion de la ville, mais aussi en leur permettant de se retrouver pour créer des réseaux ou des coalitions de pression. Il s'agit de faire émerger des contre-pouvoirs. Sur certaines questions, les pouvoirs locaux n'ont plus en face d'eux des associations esseulées mais des associations organisées en réseau qui réclament des solutions globales pour éradiquer certains maux.

Par exemple, au mois de juin 2000, face à la volonté du maire de vendre des terrains, des associations mises au courant de la décision ont interpellé des élus-habitants (élus et dirigeants d'association de base) pour qu'ils déposent des recours pour l'annulation de la décision. Les élus, qui se sont exécutés, sont membres du CERPAC et cet événement a été utilisé pour engager des discussions avec des diri-

geants d'associations sur certains thèmes :

- Comment introduire un recours en cas de décision illégale du conseil municipal ?

- Les problèmes fonciers en milieu urbain.

Les problèmes et les besoins exprimés par les populations deviennent des prétextes pour approfondir la compréhension des phénomènes, à « *casser le monopole de la production de sens légitime aux instances dominantes [Pouvoir central ou local]* » et à « *reconnaître d'autres lieux de production du sens, en particulier par les intéressés eux-mêmes [Habitants]* » (Serge Latouche - *l'Afrique entre don et marché*).

Un espace de dialogue et de confrontation

entre élus, ONG, et population

Le CERPAC est un espace public, non contrôlé par les élus ou les ONG mais qui leur est ouvert, où ils devront discuter à pied d'égalité avec les dirigeants des associations sur des thématiques concernant la ville.

Cet espace est aussi un lieu d'interpellation des élus sur leur gestion ou sur des questions ciblées (environnement, inondation, gestion de l'espace etc). Ces discussions, qui prennent parfois des dimensions de conflits violents, permettent aux populations d'avoir une vue sur ce qui se fait en matière de gestion du budget. Par exemple lors d'une rencontre sur les inondations, les élus ont été interpellés sur l'apathie de la municipalité et sur l'usage qui a été fait des allocations budgétaires destinées aux sinistrés en cas de calamité.

Ces questions s'inscrivent en fait dans la recherche d'une transparence en matière de gestion budgétaire. Les

maires refusent de participer à ces rencontres, car ils ont peur de discuter avec les dirigeants qui n'hésitent pas à dénoncer avec des termes violents leur gestion. En fait ce lieu est un espace de formation aussi bien pour les élus pour que les populations sur le budget, les prérogatives de la municipalité etc. Cette formation se fait par des dialogues sereins mais aussi par la confrontation qui est également formatrice.

Les femmes de l'association ANBEP Yeumbel à Pikine teignent ensemble des tissus dont le bénéfice de la vente leur permet de développer des actions citoyennes.



Le CERPAC, un lieu pérenne, indépendant des pouvoirs

Dans son fonctionnement, le CERPAC ne bénéficie d'aucun financement, ses séances sont financées par ceux qui veulent y participer. Cela permet au centre d'échapper au contrôle étouffant des bailleurs car un adage wolof dit :

« Qui te prête des yeux t'indiquera la direction que tu devras regarder. »

C'est pour échapper à toute forme de vassalisation que le CERPAC expérimente ce mode de fonctionnement qui, il faut le reconnaître, est très fragile.

Depuis le mois d'avril 2000, le Sénégal a connu des mutations politiques avec la défaite du parti dominant qui a gouverné pendant 50 ans. Cette défaite met fin à un régime dont la gestion a été marquée par une gestion clientéliste et opaque de la chose publique.

Mais pour autant, le CERPAC continuera son action, car les pratiques politiques héritées de l'ancien système sont encore présentes au sein du gouvernement en place.

Annexe I. Les enseignantes illettrées de Guédiawaye

Des parents d'élèves deviennent des éducateurs et des assistants sociaux

Au Sénégal, l'école est confrontée à des difficultés énormes avec le désengagement partiel de l'Etat qui ne prend en charge que le recrutement du personnel. La municipalité, chargée de l'entretien des infrastructures et du paiement des factures d'eau et d'électricité, intervient peu ou insuffisamment. Pour pallier ces manques, les parents d'élèves ont créé des associations de Parents d'Elèves (APE).

L'école 20 A, située dans la commune de Guédiawaye, est sans nul doute un cas extrême d'abandon par les pouvoirs publics. Cette école, qui compte 12 classes pour 1200 élèves, n'a ni eau courante ni électricité ni sanitaires. Ces conditions matérielles désastreuses ont comme conséquences un échec scolaire massif (environ 90% d'échec) et un taux d'abandon très élevé.

Par un système de cotisation, les parents d'élèves essaient de faire face au manque criant d'infrastructures, mais surtout ils tentent de juguler l'échec scolaire en essayant d'en maîtriser les causes. Les mères

des enfants fréquentant cette école ont créé un comité appelé “Comité Accueil Maman”. Dès l’ouverture des classes, un calendrier est établi pour permettre aux mamans de se relayer comme “sentinelle” au niveau de l’école pour déceler les élèves ayant des problèmes sociaux, les conflits éventuels entre enseignants et élèves ou l’absentéisme des élèves. Ainsi si cela s’avère nécessaire, le comité rend visite à la famille de l’élève pour discuter avec les parents afin de trouver des solutions. Dans sa démarche d’encadrement, le Comité Accueil Maman privilégie les filles, qui connaissent le taux de déscolarisation le plus important.

Penda Ndiaye, de l’association de femmes CIAH explique comment elles négocient la scolarisation de leurs filles en payant les sanitaires dans l’école.



En effet dans les couches défavorisées, il se dit souvent que la scolarisation des filles n'a pas de sens car elles sont plus utiles à la maison. Pour permettre aux filles de continuer à fréquenter l'école mais aussi d'être utiles immédiatement à leur famille, certains membres du comité (couturières, teinturières, etc.) les encadrent en dehors des heures de classe pour leur donner une certaine qualification professionnelle. De fait il y a un enseignement extra-muros qui est livré par des "mamans enseignantes" illettrées qui ainsi se sentent valorisées.

Avec le Comité Accueil Maman, il s'est créé une synergie entre l'école et le milieu car les mamans livrent leur savoir-faire pour assister les élèves. Leur rôle d'assistance sociale est d'autant plus efficace qu'elles sont issues du milieu (quartier) ce qui facilite le contact avec les parents des élèves à problèmes. Autant cette action est louable, autant, pour qu'elle se pérennise, les pouvoirs publics (Etat et municipalité) doivent s'impliquer en apportant un soutien conséquent aux parents d'élèves car la gestion de l'éducation relève constitutionnellement d'eux.

Annexe 2. Une réponse communautaire au problème de santé

Une association sportive et culturelle de jeunes crée une case de santé

Au Sénégal, existent dans tous les quartiers des associations sportives et culturelles de jeunes dont l'activité principale est le football. Pendant les grandes vacances scolaires (de juin à octobre), des compétitions sportives sont organisées entre les différents quartiers des villes ou des villages ce qui est l'occasion de mobiliser tous les habitants qui se ceignent les reins pour aider l'équipe fanion.

L'Association Sportive et Culturelle JANT BI s'inscrit dans cette mouvance depuis sa création en 1984. À partir de 1995, tout en participant aux compétitions de football inter-quartiers, elle décide de changer de nature en devenant une Association de Développement de Quartier. Cette nouvelle orientation s'explique par la volonté des jeunes d'élargir la base de participation aux autres membres du quartier, notamment les adultes, les vieilles et les femmes qui ne sont pas forcément attirés par le football, et de diversifier les activités de l'association. Une des activités qui est mise en avant est la création d'une case de santé. En effet dans ce quartier de 13 000

habitants, il n'existe aucune structure sanitaire et les populations ont souvent des difficultés pour se soigner ou payer les médicaments. Ces difficultés sont aussi liées à la paupérisation accélérée consécutive-ment à la dévaluation du franc CFA et à la privatisation des soins de santé.

L'objectif principal assigné à cette case de santé est l'accès pour tous aux soins de santé à des coûts abordables. Pour mettre en place cette case de santé, l'association mobilise les ressources humaines locales en faisant appel aux professionnels et techniciens de la santé résidant dans le quartier mais aussi en demandant une participation financière aux habitants. De plus l'équipe de football du quartier a cédé les quotes-parts financières qui lui ont été versées à l'occasion de sa participation aux compétitions.

La municipalité à laquelle incombe cette tâche n'a pas daigné répondre aux sollicitations des populations. Ainsi la case de santé sera prise en charge intégralement par les populations. Cette case, qui est aujourd'hui une réalité, a des coûts de consultation et de médicaments moins élevés que les structures médicales publiques. Pour les médicaments, elle s'approvisionne directement à la pharmacie nationale d'ap-

provisionnement ce qui permet de contourner les intermédiaires donc de vendre moins cher. En plus elle utilise trois personnes issues du milieu et elle organise régulièrement des séances de formation sur les maladies sexuellement transmissibles, la planification familiale etc. Son impact est tel que ses initiateurs ont été invités par une radio communautaire pour raconter leur expérience afin que les autres quartiers s'en inspirent.

Cette œuvre est encore fragile car l'assise financière est faible alors que les sollicitations augmentent vite. Pour dépasser cette situation, l'Association frappe à la porte de la mairie afin qu'elle insère cette expérience dans le programme communal de santé, ce qui permettrait à la case de santé de bénéficier des subventions de la commune ou de trouver des partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée.

Annexe 3. Les femmes du quartier Notaire à Guédiawaye

Quand les femmes du quartier Notaire s'impliquent dans la construction de la citoyenneté

Notaire est un quartier de 799 maisons, situé dans la Commune de Guédiawaye près de Dakar, où existent d'innombrables associations féminines. Les plus nombreuses sont des regroupements de type traditionnel appelé en langue locale *mbootaay*. Ce type de regroupement rassemble des femmes unies par des liens de parenté ou de proximité. Il organise un système de solidarité par des cotisations en espèces ou en nature (savon, lait etc.) distribuées aux participants à tour de rôle ou en fonction des urgences du moment (maladie, baptême, décès etc.).

Le *mbootaay* a principalement une fonction de lien social. Mais devant les difficultés économiques consécutives aux plans d'ajustement structurel avec leur cortège de licenciements de travailleurs, de hausse de prix des denrées de première nécessité et de compression des dépenses à caractère social (éducation, santé etc.), une partie du regroupement décide, tout en restant membres, d'investir le secteur économique en s'érigeant en Groupement de promotion féminine (GPF).

Une contribution mensuelle de 500 CFA (5FF) par membre permet au GPF d'ouvrir un compte bancaire. Chaque membre du GPF est financé individuellement pour développer des activités économiques (commerce, confection d'objets d'art, etc.) et le taux d'intérêt au remboursement est de 10% . Pour "capaciter" ses membres, le GPF organise des sessions de formation en tricot, en teinture sur tissu, en alphabétisation pour qu'ils puissent eux-mêmes tenir leur comptabilité.

Même la distribution d'eau est prise en charge, dans certains quartiers, par des associations. Ici, à Yeumbel, une borne fontaine gardée est un des équipements importants.



Progressivement, le GPF intègre de nouvelles activités non économiques comme les causeries sur les maladies sexuellement transmissibles, le code de la famille, l'ouverture d'une garderie d'enfants pour la progéniture des membres, etc.

Ces activités se font avec l'appui de certaines ONG. Avec la détérioration des conditions sociales consécutivement à la dévaluation du franc CFA et à la baisse des ressources financières destinées à l'éducation, le GPF élargit son champ d'activités en prenant en charge la question de l'éducation.

Ainsi pour faire face à la crise qui frappe l'école et dont les manifestations les plus visibles sont la baisse de la scolarisation, l'augmentation des échecs aux examens et le délabrement de la seule école du quartier, le GPF mène une campagne pour la scolarisation des jeunes, particulièrement des filles qui sont les plus touchées par la crise scolaire. Il s'investit dans la réfection de l'unique école en mobilisant les autres associations du quartier et certaines ONG pour la mise en place de points d'eau potable et de sanitaires destinés aux 2 109 élèves de l'école. Le GPF justifie ces activités par le fait que les membres sont les mères des enfants, donc elles ne peuvent rester pas-

sives devant la dégradation accélérée de l'environnement scolaire.

La dichotomie économique et sociale est un non-sens car il y a une imbrication étroite entre les deux.

Cette compréhension se manifeste par le développement en arborescence des activités du GPF, qui en partant de la construction du lien social à travers le *mbootaay* et d'un prétexte économique, est obligé de développer des actions d'intérêt public comme la scolarisation, la prévention contre certaines maladies, la problématique de la scolarisation, de l'échec scolaire et la réhabilitation du service public en l'absence de réaction de l'Etat.

Le GPF, par ses activités, développe une action citoyenne en articulant les niveaux privés et publics c'est-à-dire un cadre à caractère privé s'occupant d'une forme de gestion du service public. Ainsi le GPF refuse de s'inscrire dans une vision tronquée de citoyenneté qui dissocie lien social et citoyenneté. La citoyenneté est un tout.

Annexe 4. Qui doit gérer l'espace public ?

Quand la municipalité et les habitants se battent autour de la gestion d'un espace public

Médina Gounass est une commune d'arrondissement située dans la ville de Guédiawaye. Cette commune très peuplée avec plus de 50 000 habitants est essentiellement occupée par des ruraux d'origine ayant fui la sécheresse de la fin des années 60.

Ils ont aménagé cet espace inondable (une cuvette) peu favorable à l'habitat humain avec leurs propres moyens et savoir-faire sans aucune assistance des pouvoirs publics. D'ailleurs dans la terminologie officielle, les quartiers sont qualifiés de "flottants" ou "irréguliers" car n'entrant pas dans les normes urbanistiques légales. Les populations sont confrontées à diverses difficultés dont l'assainissement, l'évacuation des ordures et des eaux usées et les inondations pendant la saison des pluies. Ainsi certains habitants sont obligés de déménager temporairement du fait des eaux pluviales. Le service public minimal (éclairage public, assainissement, évacuation des eaux usées et des ordures, accès à l'eau potable, etc.) dévolu légalement à la municipalité est presque inexistant.

Pour affronter ces problèmes, les habitants ont créé des associations qui organisent des séances d'investissement humain c'est-à-dire de vastes mobilisations populaires pour ramasser les ordures qui sont utilisées pour remblayer les zones inondables. Parfois ils achètent des immondices venant des autres quartiers de la ville pour combler leurs maisons ou les nids de poule sur la voirie. Aussi sont-ils régulièrement victimes d'épidémies de paludisme, de dysenterie, de choléra, etc. Or cette commune ne dispose que d'un

Le réseau Capacitation Citoyenne rencontre l'association ANBEP Yeumbel à Pikin qui développe des compétences en matière d'éducation, de santé, d'assainissement, d'économie solidaire et revendique d'être un interlocuteur à part entière dans la gestion urbaine.



seul dispensaire très sollicité et sous-équipé, accessible à mi-temps car occupé par les eaux pendant l'hivernage (3 à 5 mois).

Pour améliorer la couverture médicale, le pouvoir municipal décide, avec le soutien d'une ONG, sans information ni participation des habitants, de construire un nouveau centre médical sur le seul terrain de jeu dont disposent les jeunes. Cette initiative, apparemment salubre, va au contraire soulever une vive opposition de la part des populations qui y voient une volonté de la municipalité de s'accaparer leur dernier espace public pluri-fonctionnel car servant non seulement de lieu de jeu mais aussi d'espace de rassemblement lors de certaines fêtes civiles ou religieuses. D'ailleurs elles soupçonnent le maire de vouloir construire un marché et non une infrastructure médicale. Elles sont d'autant plus méfiantes que la municipalité est confrontée à beaucoup de litiges similaires avec d'autres quartiers où des espaces ont été transformés en marchés qu'elle a mis en location pour renflouer les caisses municipales.

La combinaison de tous ces facteurs engendre un conflit ouvert à cause de l'absence de communication et de confiance entre les élus et les habitants. Le pou-

voir municipal (le maire en particulier) estime qu'il n'a pas besoin de l'aval des populations car il est dépositaire de la légalité.. Ces dernières, au nom de la protection de leur cadre de vie, dénie à l'autorité le droit de modifier cet espace public sans leur implication et ce, quel que soit l'ouvrage à créer. Les jeunes, qui sont au devant du combat avec le soutien de toutes les catégories d'âge, détruisent nuitamment les ouvrages ou occupent le terrain pour empêcher les travaux. La police appelée à la rescousse par le maire pour veiller à l'exécution des travaux rencontre une vive opposition physique de la part des habitants...

De guerre lasse, la municipalité a suspendu le projet en attendant de trouver un rapport de force favorable ou l'aboutissement heureux des négociations que certaines bonnes volontés ont pu susciter.

Ce conflit est symptomatique d'une autorité mal appliquée. Une autorité ne peut s'appliquer que si elle est volontairement acceptée c'est-à-dire si elle est conférée par ceux sur qui elle s'exerce.

Ce n'est pas seulement l'élection qui la fonde. Un pouvoir légal doit aussi se forger une légitimité par

une gestion transparente des municipalités et la promotion de la participation des différents acteurs de la ville.

Les conditions de cette participation et de la mobilisation existent car certaines tâches dévolues légalement à la municipalité (ramassage des ordures, entretien de la voirie, etc.) sont remplies, en cas de carence de cette dernière, par les habitants sans aucune contrepartie.

Les autorités municipales ont en face d'elles des populations prêtes à participer à la construction de la ville : elles ne demandent dans ce cas qu'à être associées à la gestion de l'espace public urbain. Ces conditions sont idéales pour un élu performant qui est avant tout un acteur de participation et un mobilisateur.

Même si le centre médical est un besoin ressenti par les habitants, l'absence d'information et de participation a entraîné un blocage de l'ouvrage. Faire sans les habitants est porteur de conflits parfois aux dimensions incommensurables.

Les actes de destruction des travaux organisés par les populations, que certains appellent “incivisme”, peuvent aussi être compris comme un appel à la cogestion de la planification urbaine.

En l’absence d’une communication ouverte et franche entre habitants et élus, les moyens d’expression populaires peuvent prendre des formes défiant la légalité. Il appartient aux autorités d’analyser ce message pour en comprendre le contenu.



Rédaction du livret :

Sidiki Abdoul Daff
& Penda Ndiaye

Contact :

Sidiki Abdoul Daff
Tél : (00)22/18 37 12 10
e-mail : sidiki.daff@sentoo.sn

L'équipe du réseau Capacitation Citoyenne :

AGUR (Agence d'Urbanisme
de la Région Flandres Dunkerque)
e-mail : com.agur@netinfo.fr
Tél. : 33(0)3 28 58 06 30

Jean Ysebaert
38, quai des Hollandais
59 140 Dunkerque
Fax : 33(0)3 28 59 04 27

arpenteurs
e-mail : arpenteurs@free.fr
Tél. : 33(0)4 76 53 19 29
Fax : 33(0)4 76 53 16 78

Pierre Mahey
9, place des Ecrins
38 600 Fontaine

AURG (Agence d'Urbanisme
de la Région Grenobloise)
e-mail : martine.toulotte@wanadoo.fr
Tél. : 33(0)4 76 28 86 00

Martine Toulotte
21, rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
Fax : 33(0)4 76 28 86 12

CERPAC (Centre d'Etudes et de Recherches
Populaires pour l'Action Citoyenne)
Tél. : (00)22/18 37 12 10

Sidiki Abdoul Daff
e-mail : sidiki.daff@sentoos.n

Periferia
e-mail : periferia@skynet.be
Tél./Fax: (00)32/2 544 07 93

Patrick Bodart
45, rue de Hollande
B-1060 BRUXELLES

Conception graphique et réalisation : © « arpenteurs » 2000
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.



Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Financement de l'Etude-Action :

Délégation Interministérielle à la Ville, UNESCO, Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque.

Financement de l'impression :

Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Agence d'Urbanisme de la Région Flandres Dunkerque.

